

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY, dûment convoquée et tenue le 29 août 2016, à 20 h 30, à la salle de conférence de la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Municipalité Saint-Félix-de-Kingsey.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Thérèse Francoeur, mairesse  
M. Éric Provencher, conseiller siège n° 1  
M. Douglas Beard, conseiller siège n° 2  
M. Simon Lauzière, conseiller siège n° 3  
M. Christian Girardin, conseiller siège n° 4  
Mme Suzanne Dandurand, conseillère siège n° 5  
M. Jean-François De Plaen, conseiller siège n° 6

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Thérèse Francoeur, mairesse

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Heidi Bédard, *g.m.a.*, directrice générale et secrétaire-trésorière

**204-08-2016 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance extraordinaire soit déclarée ouverte.

Adoptée.

**2 DIVERS**

**205-08-2016 2.1 DÉMISSION DU DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES**

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service des incendies de Saint-Félix-de-Kingsey, M. Joel Perron, a remis sa démission le 22 août 2016;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la démission du directeur du Service des incendies de Saint-Félix-de-Kingsey soit acceptée.

Adoptée.

**206-08-2016 2.2 NOMINATION DU DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES PAR INTÉRIM**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a reçu la démission du directeur du Service des incendies, M. Joel Perron ;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER  
Appuyé par M. SIMON LAUZIÈRE  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey nomme M. Pierre Blanchette directeur du Service des incendies par intérim.

Adoptée.

**207-08-2016 2.3 TRAVAUX D'INSTALLATION DES JEUX D'EAU**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a reçu une seule soumission dans le cadre de l'appel d'offres des travaux d'installation des jeux d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue est au montant de 97 331,05 \$, taxes en sus;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue représente plus du double de l'estimation effectuée;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue ne respecte pas la loi selon le processus d'appel d'offres qui avait été retenu;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND  
Appuyé par M. ÉRIC PROVENCHER  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la soumission reçue par Excavation JN Francoeur pour les travaux d'installation des jeux d'eau soit rejetée.

Adoptée.

**208-08-2016 2.4 TRAVAUX D'INSTALLATION DU SYSTÈME DE RECIRCULATION POUR JEUX D'EAU**

CONSIDÉRANT la soumission dans le cadre de l'appel d'offres des travaux d'installation des jeux d'eau;

CONSIDÉRANT QUE pour une saine gestion administrative, le Conseil municipal a choisi de diviser en

différents segments les travaux  
d'installation des jeux d'eau;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND  
Appuyé par M. ÉRIC PROVENCHER  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey demande des  
soumissions par invitation dans le cadre des travaux  
d'installation du système de recirculation pour jeux d'eau.

D'autoriser Mme Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire-  
trésorière ainsi que M. Bruno Gamache, directeur des travaux  
publics, à adjudger le contrat au plus bas soumissionnaire  
conforme.

Adoptée.

**209-08-2016 2.5 TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE DALLE DE BÉTON  
DANS LE CADRE DES JEUX D'EAU**

CONSIDÉRANT la soumission dans le cadre de l'appel  
d'offres des travaux d'installation des jeux  
d'eau;

CONSIDÉRANT QUE pour une saine gestion administrative, le  
Conseil municipal a choisi de diviser en  
différents segments les travaux  
d'installation des jeux d'eau;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey demande des  
soumissions par invitation dans le cadre des travaux  
d'installation d'une dalle de béton dans le cadre des jeux d'eau.

D'autoriser Mme Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire-  
trésorière ainsi que M. Bruno Gamache, directeur des travaux  
publics, à adjudger le contrat au plus bas soumissionnaire  
conforme.

Adoptée.

**210-08-2016 2.6 SUPERVISION DE TRAVAUX D'INSTALLATION DE  
CANALISATION D'EAU – SCHÉMA HYDRAULIQUE  
EXTÉRIEUR**

CONSIDÉRANT la soumission dans le cadre de l'appel  
d'offres des travaux d'installation des jeux  
d'eau;

CONSIDÉRANT QUE pour une saine gestion administrative, le Conseil municipal a choisi de diviser en différents segments les travaux d'installation des jeux d'eau;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN  
Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey demande des soumissions par invitation dans le cadre de la supervision de l'installation de la canalisation d'eau selon les plans du schéma hydraulique extérieur.

D'autoriser Mme Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que M. Bruno Gamache, directeur des travaux publics, à adjudger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Adoptée.

## **211-08-2016 2.7 TRANSPORT ADAPTÉ**

CONSIDÉRANT les obligations des municipalités en matière de transport adapté;

CONSIDÉRANT QU' une demande a été effectuée à la Municipalité pour desservir une personne ayant un besoin de transport adapté;

CONSIDÉRANT QUE le transport a pu être dispensé par Trans-Appel inc. au coût de 96 \$ par transport;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN  
Appuyé par M. CHRISTIAN GIRARDIN  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey rembourse les frais de deux transports au demandeur.

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accepte de rembourser le transport prévu au mois de septembre au demandeur, s'il y a lieu.

Adoptée.

## **212-08-2016 2.8 DÉVERSEMENT DE MATIÈRES DE FOSSES SEPTIQUES**

CONSIDÉRANT QUE le chauffeur du camion-pompe de Beaugard Fosses septiques a déversé volontairement du liquide et des matières provenant de fosses septiques dans un fossé de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, des Parcs et de la Lutte aux changements climatiques a été contacté et a recommandé le nettoyage qui a été effectué à leur satisfaction;

CONSIDÉRANT QUE la résiliation du contrat de vidange des fosses septiques représenterait des frais substantiels à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite réprimander l'entrepreneur;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN  
Appuyé par M. CHRISTIAN GIRARDIN  
Il est résolu à la majorité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey demande à l'entrepreneur Beauregard Fosses septiques de verser une pénalité de 2 500 \$.

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey continue le contrat avec Beauregard Fosses septiques.

Adoptée.

### **3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**213-08-2016**

### **4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée à 21 h 18.

En signant le présent procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

---

Thérèse Francoeur, mairesse

---

Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire- trésorière